

EVALUATION DU DISPOSITIF DEPARTEMENTAL EDUCATIF DE FORMATION ET D'INSERTION (D²EFI)

Note méthodologique relative à l'outil de suivi en continu du projet de formation et du projet professionnel

La direction de l'enfance du Conseil général du Val d'Oise et la Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse du Val d'Oise lancent un dispositif visant à favoriser les relais entre leurs services et les organismes de formation et en faveur de l'emploi. Ce dispositif permettra d'améliorer l'inscription des jeunes accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance et par la Protection judiciaire de la jeunesse dans les services de droits communs.

Le Conseil général et la Direction départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Val d'Oise ont remporté un appel d'offres lancé par le Haut Commissariat aux Solidarités Actives pour expérimenter ce projet. Un mode d'évaluation du dispositif « au long cours » a été proposé dans la réponse à cet appel d'offres. L'évaluation sera conduite par le CEDIAS – Délégation ANCREAI Ile-de-France.

La méthodologie d'évaluation du dispositif D²EFI repose sur l'observation de l'évolution d'une centaine de situations de jeunes pris en charge par l'ASE ou la PJJ, susceptibles de bénéficier du dispositif. L'évolution de chaque situation au regard de la formation et de l'emploi sera relevée à partir d'un outil administré à deux reprises, mais aussi par des entretiens qualitatifs auprès de 20 jeunes. L'outil constitue à la fois une aide à la définition des projets individuels et une base de recueil de données générales offrant la possibilité de caractériser l'impact du dispositif D²EFI sur l'ensemble des situations entre le premier et le second passage.

« L'outil de suivi en continu du projet de formation et du projet professionnel » sert à évaluer la progression des jeunes éligibles au bénéfice du dispositif D²EFI entre deux périodes, celle du démarrage du programme (février-mars 2009) puis 9 mois plus tard (novembre – décembre 2009). L'analyse de la mise en œuvre du projet de chaque jeune entre ces deux moments permettra d'appréhender les points forts du dispositif mais également les aspects à améliorer.

L'outil sera administré auprès de 140 jeunes de plus de 16 ans pris en charge par l'une ou l'autre des institutions au titre de la protection ou de l'assistance éducative ou d'un suivi pénal et se trouvant en situation de déscolarisation et/ou en l'absence de perspective de formation ou d'insertion.

Réalisation de l'étude :

Les étapes

1. Fin janvier 2009, un tirage au sort des 140 jeunes est réalisé à partir des listes établies par la direction de l'enfance et par la PJJ.
2. A la suite du Forum de la protection de l'enfance organisé en février 2009, l'outil est distribué aux professionnels de l'ASE et de la PJJ référents de ces 130 jeunes.
3. Temps T1 : le référent organise un rendez-vous avec le jeune, avec un autre professionnel (le psychologue du service, un professionnel du lieu d'accueil ou de soins) et si possible pour les mineurs, les parents. L'outil est rempli pendant cette rencontre.
4. Le référent de chaque jeune conserve une copie de l'outil et renvoie l'original anonymé à Madame CLEC'H pour l'ASE et à Madame EMORINE pour la PJJ, au plus tard, le 10 avril 2009.
5. Les données recueillies en T1 sont saisies et traitées par le prestataire (avril - juillet).
6. Des entretiens sont réalisés auprès de 20 jeunes. Il s'agira d'appréhender la manière dont ils perçoivent le dispositif, ses intérêts, ses limites. Puis les entretiens sont analysés (septembre - décembre).
7. Temps T2 : l'outil est renseigné une seconde fois par les référents, les jeunes et les psychologues pour les mêmes 140 jeunes et dans les mêmes conditions (rencontre avec le jeune janvier - mars 2010).
8. Les données sont saisies et analysées. Un rapport est remis (mars -juin 2010).

Anonymat :

L'anonymat des jeunes est garanti dans le cadre de l'évaluation du dispositif. Le prestataire disposera d'une liste contenant le n° d'ordre, la date de naissance et le sexe. La liste de correspondance qui contient l'identité des jeunes est conservée par Madame CLEC'H pour l'ASE et par Madame EMORINE pour la PJJ.

Les 20 jeunes qui seront rencontrés en entretien seront choisis selon des caractéristiques du parcours fonction des résultats de l'exploitation de l'outil en T1. Afin de préserver l'anonymat complet des jeunes, les référents organiseront les rendez-vous avec le prestataire. Ainsi, aucun nom, ni aucune coordonnées ne seront connus du prestataire sans accord du jeune et de ses représentants légaux.

Dans les différents rapports qui seront rendus, aucun nom ni prénom réel ne sera indiqué.

Le renseignement de l'outil

Qui remplit l'outil ?

L'outil est un outil d'observation partagé. Son intérêt réside dans le croisement des regards entre professionnels de fonctions différentes mais aussi entre les professionnels et les jeunes et leurs représentants légaux. Il s'agit de dire les avis des uns et des autres, même si ces avis sont opposés. Les divergences de point de vue constituent de véritables pistes de travail.

La formalisation des réponses à l'outil est réalisée en présence de ces différents protagonistes. Plusieurs rencontres peuvent être nécessaires. Il est possible que les professionnels estiment que certaines questions ne peuvent pas être abordées immédiatement. Plusieurs semaines, voire plusieurs mois pourront être nécessaire pour que ces questions soient abordées avec le jeune. La comparaison entre T1 et T2 sera en ce sens très intéressante.

Si cette rencontre ne se produit pas (le jeune est en fugue, ne souhaite pas travailler sur son projet...), l'outil est néanmoins renseigné par le référent et par un autre professionnel. Ces situations constitueront en soi une catégorie qui sera analysée.

Si le jeune n'est pas présent au moment du renseignement de l'outil, il faut indiquer en haut de chaque rubrique la date des dernières informations connues.

Les divergences de point de vue entre les personnes qui remplissent l'outil.

Il est fort probable que des divergences de point de vue apparaîtront entre les différentes personnes (le jeune, le référent, les responsables légaux et les autres professionnels), notamment au temps T1.

S'il existe des écarts de point de vue entre les professionnels et le jeune, il est important qu'elles apparaissent dans l'outil. Dans l'observation partagée, les divergences de point de vue, notamment avec l'utilisateur, s'avèrent extrêmement riches. Reprises, elles permettent de dégager des pistes, de relever des incompréhensions mutuelles, de lever des obstacles...

Le renseignement de l'outil est possible lorsqu'il existe des points de vue différents, l'important est de noter qui pense quoi.

Par exemple, p 3 de l'outil, il est demandé si le jeune a formulé ou non un souhait d'insertion professionnelle.

Le jeune peut avoir dit à un moment donné de son parcours qu'il souhaite devenir footballeur professionnel. Le référent peut indiquer qu'un projet ne correspondant pas à un désir du jeune est néanmoins déjà élaboré. Le psychologue peut estimer qu'il faut définir un projet professionnel. Dans ce cas, l'outil pourra être rempli de la manière suivante (surligné) :

- Le jeune a formulé un souhait en terme d'insertion professionnelle **Avis du jeune**
Quel est ce souhait, comment et auprès de qui a-t-il été formulé ?
Devenir footballeur professionnel, évoqué avec l'assistante maternelle
- Le jeune n'a pas formulé de souhait en terme d'insertion professionnelle
- La formulation d'un souhait en matière d'insertion professionnelle demeure un objectif de l'accompagnement **Avis du psychologue**
- Le jeune n'a pas formulé de souhait d'insertion professionnelle mais un projet est néanmoins mis en œuvre **Avis du référent**
Par qui et comment ce projet a-t-il été conçu ?
Par l'équipe éducative en accord avec les parents

S'il existe un projet de formation ou d'insertion professionnelle, lequel est-il ?

Pour l'équipe éducative : formation en plomberie

A quel point en est-on de sa réalisation ?

(Prénom) a intégré l'école de la deuxième chance en novembre 08. Il a réalisé un stage en entreprise.

Avis du jeune concernant ce projet : quels sont les points forts, les points faibles ?

Plomberie : Le stage en entreprise s'est mal passé, il s'est senti mal considéré, ce métier ne lui plait pas, même s'il sait qu'il trouvera toujours du travail avec ce métier.

Avis des professionnels autour de ce projet : quels sont les points forts, les points

faibles ?

Plomberie : Il a les capacités de faire ce métier qui lui assurera un travail. Mais il y adhère moins depuis le stage en entreprise.

SI UN PROJET EXISTE

Quelles conditions ou précautions paraissent nécessaires pour accompagner le jeune vers la réalisation de ce projet de formation ? (Réunir des conditions particulières d'apprentissage, développer une action sociale ou éducative particulière – garantir des revenus, trouver un hébergement, améliorer la maîtrise du français...)

Plomberie : organiser un stage en entreprise chez un autre patron en favorisant une forme de médiation, peut-être une définition préalable du contenu du stage.

Comment se justifient ces conditions ? Tous les professionnels sont-ils d'accord ? Quels sont les arguments contre ? D'autres modalités pourraient-elles répondre aux objectifs ?

Le psychologue estime qu'une médiation ne se justifie pas, le jeune doit être logé à la même enseigne que les autres.

Ce projet doit-il évoluer ? (En raison des potentialités du jeune, des possibilités de mises en œuvre, des souhaits du jeune) ?

Le souhait de devenir footballeur professionnel mérite d'être rediscuté.

Formation en plomberie : Compte tenu du peu d'appétence du jeune pour ce métier, une autre profession pourrait être envisagée. Mais laquelle ?

La synthèse de l'évaluation

Le tableau « réponse à apporter » p14 reprend toutes les rubriques de l'outil et fait le point sur l'existant, les actions ou conditions à mettre en place en définissant les objectifs, le terme, les obstacles et facilitateurs, et les réponses complémentaires à apporter. Etablir la synthèse revient à établir un premier plan global d'intervention.

Le plan global d'intervention est évolutif, il ne pourra pas être rempli de manière immuable au moment de la rencontre avec le jeune en T1. Des investigations complémentaires concernant par exemple les actions mises en place par des partenaires devront être menées, la mise en œuvre et finalement le choix des réponses à apporter dépendra d'autres acteurs qu'il faudra associer. Ces partenaires apporteront peut-être des éléments complémentaires aboutissant à une orientation nouvelle du projet.

Le tableau de synthèse pourra être repris, complété, revu et corrigé par les professionnels tout au long de la démarche. Dans le cadre de l'évaluation du dispositif, une comparaison sera établie entre la première version de ce tableau et celle relevée en T2.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Outil de suivi en continu
du projet de formation et du projet professionnel*



N° d'identifiant du jeune

Sexe : Fille Garçon (rayer la mention inutile)

Date de naissance

Date de la présente évaluation :

Nature de la mesure actuelle :

Si le jeune est sorti du dispositif, date de la sortie :

Voir le volet « la sortie du dispositif » p 3

Qui participe à cette évaluation de la situation ?

Si le jeune ne participe pas, quelles sont les raisons ?

Jusqu'à aujourd'hui, (ou avant la sortie) quelles actions ont été entreprises concernant la formation ou l'insertion professionnelle ?

N° d'identifiant du jeune	Sexe :	Fille	Garçon (rayer la mention inutile)	Date de naissance
----------------------------------	---------------	-------	-----------------------------------	--------------------------

Le dispositif D²EFI a-t-il été sollicité ?

- oui
- non

Si oui, pourquoi, de quelle manière et avec quels résultats.

Si non, Pourquoi ?

Situation actuelle concernant les intervenants et le partenariat

1. Responsable légal et professionnels mobilisés dans sa situation (où avant la sortie pour les jeunes sortis du dispositif)

INTERVENANTS	NOM(S) ET FONCTION	INSTITUTION (NOM ET ADRESSE, TEL ET MAIL)	MISSION REMPLIE AUPRES DU JEUNE
Responsable légal.	NB : ANONYMAT, dans l'exemplaire adressé au prestataire, ne pas indiquer le nom et les coordonnées du responsable légal et des différents intervenants mais le lien avec le jeune pour le responsable légal et la fonction des autres intervenants. En revanche, indiquez clairement la mission remplie auprès du jeune.		
Judiciaire			
PJJ			
ASE			
Lieu d'hébergement			
Lieu de soins			
Lieu de scolarisation			
autre (précisez)			

La sortie du dispositif

Pour quelles raisons le jeune est-il sorti du dispositif ?

Selon vous, sur quels domaines le jeune devait-il être encore accompagné au moment de sa sortie ?

Sur quels domaines un passage de relais a-t-il fonctionné ?

- La scolarité ou la formation, préciser avec quels acteurs :**
- L'emploi, préciser avec quels acteurs :**
- Les liens familiaux, préciser avec quels acteurs :**
- L'hébergement, préciser avec quels acteurs :**
- La santé, préciser avec quels acteurs :**
- Le suivi social, préciser avec quels acteurs :**
- Le travail éducatif, la socialisation, préciser avec quels acteurs :**
- Les mesures judiciaires, préciser avec quels acteurs :**
- Autre, préciser :**

Selon vous, quels ont été les facteurs favorables aux passages de relais ?

Selon vous quels ont été les obstacles aux passages de relais ?

Souhait de formation ou d'insertion professionnelle

SOUHAIT DU JEUNE

- Le jeune a formulé un souhait en terme de formation ou d'insertion professionnelle** Quel est ce souhait, comment et auprès de qui a-t-il été formulé ?

- Le jeune n'a pas formulé de souhait en terme d'insertion professionnelle**
- La formulation d'un souhait en matière d'insertion professionnelle demeure un objectif de l'accompagnement**
- Le jeune n'a pas formulé de souhait en terme d'insertion professionnelle mais un projet est néanmoins mis en œuvre.**
Par qui et comment ce projet a-t-il été conçu ?

SI UN PROJET EXISTE

S'il existe un projet formation ou d'insertion professionnelle, lequel est-il ?

A quel point en est-on de sa réalisation ?

Avis du jeune concernant ce projet : quels sont les points forts, les points faibles ?

Avis des professionnels autour de ce projet : quels sont les points forts, les points faibles ?

Quelles conditions ou précautions paraissent nécessaires pour accompagner le jeune vers la réalisation de ce projet de formation ?

(Réunir des conditions particulières d'apprentissage, garantir des revenus, trouver un hébergement, améliorer la maîtrise du français, régulariser sa situation...)

Comment se justifient ces conditions ? Tous les professionnels sont-ils d'accord ? Quels sont les arguments contre ? D'autres modalités pourraient-elles répondre aux objectifs ?

Ce projet doit-il évoluer ? (En raison des potentialités du jeune, des possibilités de mises en œuvre et des souhaits du jeunes)

S'IL N'EXISTE PAS DE PROJET

Comment cela s'explique-t-il ? Faut-il travailler pour faire émerger un projet ? Quel accompagnement mettre en place.

Situation au regard de la scolarité, de la formation ou de l'emploi

Au (date de la dernière situation connue),

Le jeune est déscolarisé depuis (date)

Dernière classe fréquentée :

Motif de la déscolarisation :

Existe-t-il un projet de rescolarisation ? Si oui, lequel, dans quelles conditions

Le jeune est scolarisé en classe de

Le jeune est en formation professionnelle

Dans quel domaine ?

Quelles sont les modalités de la formation professionnelle ? (Formation en alternance, en lycée professionnel...)

Un autre mode de formation serait-il souhaitable ? Lequel et pourquoi ?

Le jeune travaille

Quel emploi occupe-t-il ? (Indiquez s'il est qualifié pour cet emploi)

Quelle est la nature du contrat ?

Quel organisme a été à l'origine de l'embauche dans l'entreprise ?

Le jeune est sans activité

Est-il en lien avec une structure d'insertion professionnelle ? Laquelle ?

Quels sont les obstacles à son inscription dans une activité ?

Quels sont les leviers à son inscription dans une activité ?

En matière de scolarité, de formation ou d'emploi, rencontre-t-il des difficultés particulières ?

- oui
- non

Si oui, les difficultés sont liées à :

- La maîtrise de la langue française
- Les apprentissages, précisez la nature des difficultés :

 Un trouble du langage (dyslexie, dysphasie...)
- La capacité à rester dans un espace dédié (la salle de classe, le poste de travail...) précisez :
- La réalisation des tâches demandées (initiative, compréhension des consignes, attitude à l'égard des exigences, rythme...) précisez :

- Le rapport aux règles de fonctionnement du lieu de scolarisation, de formation, d'insertion ou de l'entreprise, précisez :

- La relation avec les autres élèves ou les collègues, précisez :

- La relation avec les enseignants, les éducateurs, les formateurs ou avec les cadres, précisez :

- Un problème touchant à l'organisation (logement, transports)..., précisez

- autre préciser

Le jeune nécessite-t-il une évaluation de ses capacités et potentialités ?

- oui

non

A-t-il accès à une évaluation technique de ses capacités et potentialités dans le cadre des ressources existantes sur le territoire ?

oui

non

Si oui, lequel ?

Si non, pourquoi ?

Un soutien apparaît-il nécessaire en matière de scolarité, de formation ou d'emploi ? Si oui lequel et pour répondre à quels besoins ?

Ce soutien a-t-il été proposé ? Mis en place ? Si oui, par qui ?

Situation au regard de la prise en charge et de l'hébergement

Au (date de la dernière situation connue)

Quelles sont les modalités d'hébergement actuelles ?

Rencontre-t-il des difficultés particulières relative au mode d'hébergement ? Lesquelles ?

Un soutien apparaît-il nécessaire ? Si oui lequel et pour répondre à quels besoins?

Ce soutien a-t-il été proposé ? Mis en place ? Si oui, par qui ?

Situation actuelle concernant la relation familiale**Quelle est la nature des liens entre le jeune et les membres de la famille ?**

Pour chaque membre de la famille, précisez

1. si le jeune le rencontre, dans quelles conditions et à quelle fréquence, s'il est en contact téléphonique, par courrier, s'il n'a pas de nouvelle, si ce membre de la famille est manquant (décédé, inconnu...).
2. quels professionnels sont en relation avec ces membres de la famille pour travailler le lien.
3. les demandes et les attentes du jeune à l'égard de chacune des personnes.

Son père :

- 1.
- 2.
- 3.

Sa mère :

- 1.
- 2.
- 3.

Son beau-père

- 1.
- 2.
- 3.

Sa belle-mère

- 1.
- 2.
- 3.

Ses frères, soeurs, demi-frères et demi-soeurs:

- 1.

2.

3.

Autres membres de la famille élargie (préciser)

Quelles solutions sont proposées et mises en oeuvre (et par qui) pour favoriser les relations familiales, y compris entre les adultes ?

Quelles actions sont menées pour répondre aux demandes exprimées par le jeune concernant les liens familiaux ?

Que faudrait-il mettre en place pour, éventuellement, soutenir les relations familiales ? Si oui, par qui ?

Situation au regard de la santé

Au _____ (date de la dernière situation connue),

Un bilan médical a-t-il déjà été réalisé ?

- oui Si oui, date :
- non Si non, un bilan médical apparaît-il nécessaire pour ce jeune ?
 - oui
 - non

Un suivi sanitaire a-t-il été indiqué par un médecin pour le jeune ?

- oui Si oui, par qui cette indication a-t-elle été faite
 - un médecin généraliste
 - un médecin spécialiste, précisez de quelle spécialité :
- non

Le suivi sanitaire indiqué est-il mis en oeuvre ?

- oui
- non

Si oui, dans quelles conditions ?

Si non, pourquoi, quels sont les freins, les obstacles ?

Situation au regard des loisirs

Le jeune a-t-il manifesté le désir de pratiquer un ou des loisirs ?

- oui
- non

Si oui lequel ou lesquels ?

Si non, ce point a-t-il été abordé avec lui ?

Pratique-t-il un ou des loisir(s) ?

- oui
- non

Si oui, lequel ou lesquels et dans quel cadre ?

Si non, pourquoi ?

Les ressources de l'entourage du jeune

Sur quelles ressources peuvent s'appuyer les accompagnements proposés au jeune ?

Dans l'entourage du jeune, quelles sont les personnes qui peuvent soutenir les accompagnements proposés	lien avec le jeune	Sur quels aspects cette personne peut-elle être sollicitée et dans quelles conditions	Coordonnées
Anonymat : Dans l'exemplaire destiné au prestataire, ne pas indiquer le nom des personnes			Anonymat : Dans l'exemplaire destiné au prestataire, ne pas indiquer les coordonnées des personnes

Réponses à apporter ?

DOMAINE	ACTUELLEMENT EN PLACE	A METTRE EN PLACE	QUEL OBJECTIF?	A QUEL TERME? (de... jusqu'à)	CE QUI FAIT OBSTACLE	CE QUI FACILITE	REPONSES COMPLEMENTAIRE A APPORTER POUR LEVER LES OBSTACLES
Scolarisation Formation Emploi							
Hébergement							
Relation familiale							
Suivi sanitaire							
Loisirs							
Soutien social (ressources financières, permis de conduire...)							

Quand aura lieu la prochaine évaluation de la situation ?